

Vous en avez marre de devoir saisir à chaque fois votre mot de passe après la mise en veille de votre ordinateur ?

Pas de panique, vous pouvez le désactiver.

Suivez le guide.

Devoir saisir à chaque fois son mot de passe après la mise en veille de son ordinateur peut devenir fastidieux à la longue. Rassurez-vous, vous pouvez supprimer cette étape afin d'accéder plus rapidement à votre Bureau.

Sur Windows

Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le bouton "*Démarrer*" puis sur "*Panneau de configuration*". Ensuite accédez à "*Système et sécurité*" et, enfin, à "*Options d'alimentation*". Ici, dans le volet gauche, appuyez sur "*Demander un **mot de passe***" puis sur "*Modifier paramètres*". Dernière étape, sélectionnez l'option "*Ne pas exiger un mot de passe*" et cliquez sur "*Enregistrer les modifications*" pour valider l'ensemble.

Sur Apple

La manip' est légèrement différente si vous disposez d'un MacBook. Cliquez sur la pomme en haut à gauche puis sélectionnez "*Préférences système*". Dans "*Préférences système*", cliquez sur "*Sécurité et confidentialité*". Rendez-vous ensuite dans l'onglet "*Général*" puis décochez l'option "*Exiger le **mot de passe***". Le tour est joué !

Pour voir la vidéo copier le lien...

[Comment désactiver la demande de mot de passe de son ordinateur ? : Femme Actuelle Le MAG](#)

Ordinateur, tablette, smartphone... Comment se débarrasser de ses vieux appareils ? J'ai compris !

Votre appareil électronique a rendu l'âme et vous ne savez pas quoi en faire ?

Suivez nos conseils pour vous en débarrasser en toute simplicité. Si votre ordinateur, votre tablette ou encore votre smartphone est en panne ou remplacé, ne le jetez surtout pas comme un déchet classique. Offrez-lui plutôt une seconde vie.

Le rendre en magasin Nombreux sont les distributeurs d'électroménager à organiser des collectes de recyclage. La Fnac, Darty et bien

d'autres proposent de reprendre gratuitement votre appareil usagé afin de le confier à un organisme de recyclage. Pour cela, rendez-vous dans les points de vente concernés, des bac de collecte y sont à votre disposition pour les petits appareils (téléphone par exemple). Les plus volumineux seront récupérés au comptoir des services après-ventes. Ces services sont gratuits et non conditionnés à un achat. Alors profitez-en et pensez à la planète !

Le vendre sur internet

Si votre appareil n'est pas hors d'usage, arrondissez votre fin de mois en en tirant profit. Vous pouvez le revendre à des particuliers, via des sites de vente d'occasion comme eBay ou encore [Le Bon Coin](#). Il est important de mentionner les problématiques du produit s'il en a (lenteur, écran cassé, problème de son...).

Si votre ordinateur est en bon état, et qu'il a moins de deux ans, le site Exneo propose de le racheter. Le prix de ce dernier dépendra alors de sa cote et de son état. Pas besoin de se déplacer, l'ordinateur est récupéré à domicile.

Attention, avant de vendre tout appareil, pensez à bien effacer vos données. Des logiciels tels que SDelete permettent d'effectuer un formatage définitif.

Le recycler

Les appareils électroniques contiennent des matériaux polluants qui demandent un traitement adapté. C'est pour cela qu'il ne faut pas les jeter dans des [poubelles](#) classiques. Déplacez-vous dans une déchetterie spécialisée pour vous en débarrasser. Vous trouverez sur eco-systèmes.fr l'adresse des décharges près de chez vous.

Le donner

Et pour les âmes charitables, sachez qu'il est tout à fait possible d'en faire don à des associations. Pour trouver une association près de chez vous, consultez Don Ordi, l'annuaire des organismes redistribuant le matériel informatique (classés par région) sur donordi.fr. Vous pouvez également déposer votre vieux matériel informatique dans une antenne Emmaüs près de chez vous (liste des antennes sur emmaus-france.org).

À lire aussi « copier le lien »:

[Ordinateur, tablette, smartphone... Comment se débarrasser de ses vieux appareils ? : Femme Actuelle Le MAG](#)